



MIM

Votre MENSUEL D'INFORMATION MUNICIPALE

MOT DU MAIRE



RAPPORT DE VÉRIFICATION DU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES

Le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) a finalement produit le rapport de vérification que j'avais demandé à l'automne 2015 sur l'ensemble des années de gouverne de l'équipe Corriveau. Le rapport, qui peut être consulté sur le Web (<https://www.mamot.gouv.qc.ca/plaintes-et-gestion-contractuelle/rapports-de-verification/2018/>), est accompagné d'une lettre signée par le sous-ministre en titre, M. Marc Croteau, laquelle est reproduite en page 2. Je ferai lecture de cette lettre lors de la prochaine séance ordinaire du conseil, le 28 août, tel que requis.

Les vérificateurs du MAMOT tracent un portrait dévastateur de la gestion des contrats et des projets municipaux par l'ancienne administration de Saint-Augustin-de-Desmaures. Le rapport est en effet pour le moins accablant. Il y est notamment question de permis de construction délivrés sans entente préalable, d'utilisation de sommes de règlements d'emprunt pour payer des dépenses non autorisées, de fractionnements de contrats injustifiés, d'utilisation inadéquate des exceptions prévues par la loi pour octroyer des contrats de gré à gré, de non-respect de la Politique de gestion contractuelle, de manque d'estimations pour les contrats octroyés, de projets lancés sans évaluation préalable des besoins et de déficiences dans le suivi des projets.

Le sous-ministre Croteau écrit : « Des opérations de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures n'ont pas été gérées en conformité avec la réglementation applicable et selon les bonnes pratiques en vigueur ». L'ex-maire Corriveau et son équipe ont fait preuve d'un laxisme peu commun en fonctionnant comme

si la loi n'existait pas ou comme si cette dernière était mal adaptée à la réalité et aux besoins de notre Ville et qu'il fallait donc réinventer les règles. Invoquer avoir « fait de son mieux » ou mettre la faute sur les fonctionnaires n'est pas recevable comme défense. Ces individus ont pris de mauvaises décisions qui ont outrageusement endetté les citoyens pour des années en violant les règlements et la loi à répétition. Le législateur a pourtant prévu au sein des lois nombre de règles qui, si elles sont suivies, permettent d'éviter sinon limiter les errements. De fait, il faut respecter et faire respecter la loi, simplement. Une évidence, n'est-ce pas? Manifestement, pas pour l'équipe Corriveau. Les membres du conseil municipal d'une Ville sont imputables de toute décision qui s'y prend, faut-il le rappeler. Il importe qu'ils connaissent les notions de base des règles régissant le monde municipal et qu'ils posent ou se posent des questions au besoin. Les bonnes questions. Et si des fonctionnaires de l'époque étaient aussi en cause, c'était aux membres du conseil d'en faire le constat et d'apporter les correctifs appropriés. Rien n'a été fait. Rien.

Il est déplorable que ce rapport ait pris près de trois ans à sortir, parce que les responsables du gâchis sont aujourd'hui assis bien tranquilles chez eux et ne sont plus en poste pour répondre de leurs actes. Cela a tout de même le mérite de mettre en lumière les « fling flang » passés et a une valeur de principe. Et bien qu'il ne traite que d'une partie des problèmes soulevés, le rapport confirme ce que j'ai dit et dénoncé au cours des dernières années et vient rectifier nombre des propos fallacieux qui vous ont été tenus pendant de trop nombreuses séances du conseil de 2015 à 2017.

Le rapport du MAMOT formule plusieurs recommandations dont plusieurs sont déjà en application. Évidemment, il faut du temps pour corriger tant d'années de gouvernance médiocre. Soyez toutefois assurés que tout est mis en œuvre pour redresser la situation et que depuis l'élection d'un nouveau conseil municipal en novembre 2017, les finances et la gestion de votre Ville sont dorénavant entièrement entre de bonnes et honnêtes mains.

Sylvain Juneau, maire
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

TRANSPORTS ACTIFS : BRAVO AU GAGNANT DU VÉLO!

La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures sollicitait récemment la participation des citoyens afin de répondre à un sondage sur les déplacements actifs. Près de 500 Augustinois ont répondu, ce qui permettra à la Ville de se doter d'une Vision des déplacements actifs. Le vélo, la marche et la course à pied ne sont que quelques exemples de modes de transport qui s'inscrivent dans cette approche de développement durable et de saines habitudes de vie. Parmi les répondants au sondage, un vélo Milano de Davinci gracieuseté de Performance Bégin, était tiré au sort. Yvan Gilbert en est l'heureux gagnant. Nous le retrouvons en compagnie du propriétaire de Performance Bégin, Stéphane Bégin. Merci à tous les répondants du sondage. Grâce à votre excellente participation, la Ville sera mieux outillée pour développer sa Vision des déplacements actifs!



S'ABONNER ET SUIVRE LES OUTILS TECHNOS DE LA VILLE

Pour tout savoir sur votre Ville
ville.st-augustin.qc.ca



Cliquez J'AIME et devenez adepte
de notre page Facebook
facebook.com/vstaug



@ville_saint_augustin_de_desmaures

LinkedIn

ABONNEZ-VOUS
AUX ALERTES CITOYENNES
(SECTION SERVICES EN LIGNE
DU SITE INTERNET)



Jusqu'au 7 septembre, les bureaux administratifs de la Ville sont ouverts de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h.
Le Service des travaux publics est ouvert aux heures suivantes : du lundi au jeudi de 7 h à 16 h et le vendredi de 7 h à 11 h.

À compter du 10 septembre, retour à l'horaire normal pour tous les services, soit en semaine de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

LETTRE DU SOUS-MINISTRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE SUR LE MANDAT D'AUDIT À LA VILLE DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES



Québec, le 11 juillet 2018

Monsieur Sylvain Juneau
Maire
Mesdames et Messieurs les membres du conseil
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
200, route de Fossambault
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 2E3

Monsieur le Maire,
Mesdames,
Messieurs,

Le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire veille à la bonne administration du système municipal dans l'intérêt des municipalités et des citoyens, et ce, en vertu des dispositions de la Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Dans ce contexte, le 16 novembre 2015, MM. Said El Hour et Bruno Delage, de la Direction de la vérification, ont été désignés pour effectuer un mandat d'audit à la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures concernant le processus relatif à l'attribution des contrats et tout autre aspect lié à l'administration municipale.

Le rapport d'audit produit vise à présenter les constats effectués lors du mandat et à formuler des recommandations. Ce rapport a été soumis à la Ville et aucun commentaire n'a été transmis au Ministère.

Les travaux d'audit font ressortir que des opérations de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures n'ont pas été gérées en conformité avec la réglementation applicable et selon les bonnes pratiques en vigueur, notamment :

- À l'égard des ententes avec les promoteurs, des permis de construction nécessitant des travaux municipaux ont été délivrés sans qu'une entente ne soit conclue. De plus, le partage des coûts et le traitement des bénéficiaires hors site ne respectent pas le règlement de la Ville.
- À propos des règlements d'emprunt, des sommes ont servi à payer des dépenses non prévues au règlement. Également, le remboursement de certains emprunts temporaires n'a pas été réalisé au moment opportun.
- En ce qui concerne l'exercice du pouvoir d'autorisation de dépenser, 20 % des bons de commande ont été émis après la réception des factures s'y rattachant. De plus, tous les délégataires ont omis de produire au conseil le rapport exigé par la Loi.

...2

<p>Québec Aile Chauveau, 4^e étage 10, rue Pierre-Olivier-Chauveau Québec (Québec) G1R 4J3 Téléphone : 418 691-2040 Télécopieur : 418 644-9863 www.mamrot.gouv.qc.ca</p>	<p>Montréal 800, rue du Square-Victoria C.P. 83, succ. Tour-de-la-Bourse Montréal (Québec) H4Z 1B7 Téléphone : 418 691-2040 Télécopieur : 418 644-9863</p>
--	--

2

Par ailleurs, des carences concernant la gestion contractuelle ont été relevées. Il s'agit principalement : du non-respect des seuils d'adjudication des contrats, de la division de contrats sans qu'elle soit justifiée par des motifs de saine administration, de l'utilisation inadéquate des exceptions prévues par la Loi pour octroyer des contrats de gré à gré. Également, la Ville n'a pas respecté des mesures prévues dans sa politique de gestion contractuelle et n'a pas établi systématiquement des estimations pour les contrats octroyés. Finalement, des lacunes ont été constatées concernant la composition et le fonctionnement des comités de sélection.

En dernier lieu, la planification et la gestion des projets d'investissement ne sont pas effectuées pas de façon efficiente et économique. Particulièrement, des décisions d'entreprendre des projets ont été prises sans procéder préalablement à des analyses formelles des besoins, ce qui a nui à l'estimation du coût total des projets. De surcroît, ces autorisations de réaliser ces projets ont été données sans avoir évalué, dans la plupart des cas, les différentes options ni établi une analyse des risques.

Des recommandations ont été formulées à l'égard des constats effectués.

Le contenu du rapport qui vous est remis est le résultat d'analyses effectuées par la Direction de la vérification sur la base des documents obtenus avec la collaboration de la Ville. Les conclusions de l'audit ont été soumises à l'attention de la Direction des affaires juridiques du Ministère.

Conséquemment à ce qui précède, je m'attends à ce que le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures se saisisse des éléments et des recommandations du rapport d'audit. Par ailleurs, au cours des trois prochaines années, le Ministère effectuera le suivi des recommandations adressées à la Ville.

Cette lettre constitue un avis qui vous est transmis en vertu de l'article 12 de la Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. Je vous enjoins de déposer le présent rapport et de lire cette lettre à la prochaine séance ordinaire du conseil d'administration et de la rendre publique immédiatement en la manière prescrite pour publication des avis publics de la Ville.

Je vous indique qu'en vertu de l'article 14.1 de la Loi précitée, le Ministère publiera le rapport sur son site Web. Aux fins du présent dossier, vous trouverez ci-joint une copie du rapport produit par MM. Said El Hour et Bruno Delage.

En terminant, je tiens à remercier la Ville et ses employés pour leur participation à la réalisation du mandat d'audit.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre,

(original signé)

Marc Croteau

Votre MENSUEL D'INFORMATION MUNICIPALE

Les détails et la description des activités sont disponibles à ville.st-augustin.qc.ca

À l'exception des expositions, l'inscription est obligatoire pour toutes les activités. Les inscriptions sont acceptées deux semaines avant le début de l'activité et se font à la bibliothèque Alain-Grandbois aux heures d'ouverture.

BIBLIOTHÈQUE ALAIN-GRANDBOIS

160, RUE JEAN-JUNEAU - TÉLÉPHONE : 418 878-LIRE (5473)

Dimanche	10 h à 17 h	Jeudi	14 h à 20 h
Lundi	Fermé	Vendredi	14 h à 20 h
Mardi	10 h à 20 h	Samedi	10 h à 17 h
Mercredi	14 h à 20 h		

Formation sur mesure sur Internet et informatique

M. Gaétan Cyr revient à l'automne 2018 pour offrir des formations gratuites sur mesure sur Internet et l'informatique. Pour avoir de l'information et s'inscrire, il suffit d'appeler à la bibliothèque Alain-Grandbois pour connaître les journées et heures disponibles et pour spécifier le besoin de formation.



Du 1^{er} septembre au 30 septembre

Exposition *Ballerina* de Lyne Lavallée

28 septembre à 18 h 30

Heure du conte en pyjama pour les 3 à 5 ans avec Brigitte Brideau

Bébés Chouettes de Martin Waddell

et Patrick Benson, éditions Kaléidoscope

Une chouette Bibliothèque de Kazuno Kohara, éditions Gründ

Inscription dès le 14 septembre

22 septembre à 10 h 30

Biblioconte pour les 0 à 5 ans avec Réjane Gourin

Bloub bloub bloub de Yuichi Kasano

Inscription dès le 8 septembre



NOUVEAU – Les Concerts endimanchés

Une toute nouvelle série de concerts en plein air le dimanche à 12 h 30 en collaboration avec la Société musicale de Saint-Augustin-de-Desmaures

Rendez-vous au kiosque extérieur près de la bibliothèque Alain-Grandbois (parc du Millénaire). Apportez votre chaise et votre pique-nique !

Aucune inscription, présentez-vous sur place! En cas de pluie, les concerts se tiendront à l'intérieur de la bibliothèque Alain-Grandbois, dans la salle La Chrysalide.

2 septembre : *Clarinette et piano... À travers temps et continents*

Avec le pianiste Marc-André Demers et Steeve Hétu à la clarinette

16 septembre : *Quintette de cuivres de l'Harmonie Saint-Augustin*

30 septembre : *Dixieland Band* dans le cadre des Journées de la culture

29 septembre de 10 h 30 à 14 h 30

Atelier de création

Les Croque-Pages se mettent à table

avec Lyne Boily et Brigitte Brideau



Viens décorer ton signet rigolo pour le glisser dans ton livre préféré. Aucune inscription, présente-toi sur place à la bibliothèque.

Via son **Entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications**, la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures offrira la possibilité à des artistes et intervenants culturels locaux d'être soutenus financièrement lors d'une participation à un événement culturel à l'extérieur de la région de la Capitale-Nationale. Pour plus de détails, consultez le site Web de la Ville. Pour information, contacter Sarah Vachon-Bellavance à sarah.vachon-bellavance@ville.st-augustin.qc.ca ou au 418 878-4662 poste 6611



NOTEZ QUE LES ATELIERS DE CRÉER AVEC ADÉ SE TIENDRONT DORÉNAVANT À LA BIBLIOTHÈQUE ALAIN-GRANDBOIS

21 septembre à 9 h 30

Atelier pour les 3 à 5 ans

Le verger gourmand

Pochoir et peinture du bout des doigts

Avec Adéline Germain de Créer avec Adé

Inscription dès le 7 septembre

*** N'oublie pas d'apporter ton couvre-tout

NOUVEAU – ATELIERS ARTISTIQUES POUR ADULTE À LA BIBLIOTHÈQUE ALAIN-GRANDBOIS

11 septembre à 10 h 30

Atelier pour les adultes - *Pastels secs et gras si*

Avec Luce Théberge

Inscription dès le 28 août



SPECTACLE DE CLÔTURE

Le mardi 21 août, les participants au Club de lecture Crock-Livres et leur famille sont invités à assister au grand spectacle de Crock-Livres, Brindille et Charlot ! Un spectacle présenté par les Productions Hugues Pomerleau inc. Viens faire la fête ! N'oublie pas d'apporter ton passeport.



PROGRAMME LIRE ET FAIRE LIRE : BÉNÉVOLES-LECTEURS RECHERCHÉS

Nous sommes à la recherche de bénévoles âgés de 50 ans et plus désirant partager leur amour des livres avec des petits groupes d'enfants de 1^{ère} année. Information et inscription pour la session d'automne auprès de Sarah Vachon-Bellavance à : sarah.vachon-bellavance@ville.st-augustin.qc.ca ou au 418-878-4662 poste 6611



MAISON OMER-JUNEAU

289, ROUTE 138

TÉLÉPHONE : 418 878-5473 POSTE 1115



Inscription pour la programmation d'automne 2018 dès le 5 septembre 9 h, en personne ou par téléphone

Heures d'ouverture de l'automne : semaine du 9 septembre

Lundi au vendredi 9 h à 21 h

Samedi et dimanche 12 h à 16 h

La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, via son site Web, rendra bientôt disponible un répertoire culturel qui permettra de répertorier les artistes, artisans, ressources et intervenants culturels actifs sur le territoire de la ville. Pour vous inscrire à ce répertoire, vous devez remplir le formulaire disponible sur le site Web de la Ville dans la section « Loisirs, culture et vie communautaire » ou communiquer avec Mme Caroline Arpin, coordonnatrice à la culture, à caroline.arpin@ville.st-augustin.qc.ca ou par téléphone au 418 878-4662 poste 6609.

Votre MENSUEL D'INFORMATION MUNICIPALE

Invitation à la 1^{re} édition du samedi des sportifs



Le 8 septembre prochain, de 11 h à 16 h, se tiendra la toute première édition du samedi des sportifs au Complexe sportif multifonctionnel.

Lors de cette journée, les associations résidentes au complexe sportif soit le club de natation de la région de Québec - CNQ, le club de plongeon - ARO, notre partenaire aquatique - CNDF, le club de patinage artistique de Saint-Augustin - CPA et le Hockey mineur CRSA, tiendront un kiosque d'information sur leur activité sportive et chacune des associations tiendra des ateliers de participation en lien avec leur sport.

HORAIRE DE LA JOURNÉE

11 h à 15 h - Tailgate et jeux d'habiletés – Hockey mineur CRSA

Dans le cadre de cette activité, vous serez accueillis par le hockey mineur dans le stationnement du complexe et des jeux d'habiletés vous feront bouger.

11 h à 12 h - Patinage festif animé – Jeux et démonstrations en compagnie de nos moniteurs du CPA – Port du casque protecteur recommandé.

13 h à 16 h - Bain libre animé – Ateliers participatifs et démonstrations

Les associations aquatiques seront au rendez-vous à la piscine pour vous faire vivre des ateliers techniques sur le PLONGEON, le SAUVETAGE et la NATATION.

* Aucune inscription n'est requise, présentez-vous sur place.

Les règles de la piscine et de la patinoire s'appliquent au même titre que pour les activités libres régulières, veuillez consulter le site Internet de la Ville pour en prendre connaissance.

Pour l'occasion le grand hall du Complexe sportif sera aussi de la fête. Animation musicale, bricolage et surprises seront au rendez-vous !

Vous êtes cordialement invités à participer à cette 1^{re} édition du samedi des sportifs! On vous attend!

POSTULEZ EN LIGNE! Vous aimeriez travailler pour la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures? Consultez la page Faire carrière à la Ville sur le site Internet.



APPEL DE CANDIDATURES

TITRE : SURVEILLANT DE PLATEAUX D'ACTIVITÉS
SERVICE : LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE
STATUT : TEMPS PARTIEL
DATE LIMITE : 19 AOÛT 2018
N° CONCOURS : ACVSAD-2018-575
DÉBUT DE L'EMPLOI : DÈS QUE POSSIBLE

DESCRIPTION DES POSTES

La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, toujours soucieuse d'offrir des services de qualité à sa population, est à la recherche de personnel pour combler des postes de surveillants de plateaux d'activités, dans ses différents établissements.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

Sous la responsabilité de la coordonnatrice aux opérations du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, le surveillant :

- Procède à l'ouverture d'une salle ou d'un plateau d'activités
- Prépare préalablement les lieux ou les locaux pour le déroulement de l'activité
- Assure la surveillance des lieux
- Assiste les participants en donnant des informations ou en fournissant le matériel requis
- Range l'équipement ou le matériel et ferme le plateau
- Effectue, au besoin, les tâches d'entretien pour maintenir les locaux en état de propreté pendant et après l'activité

NOTE : La présente description d'emploi reflète les éléments généraux du travail accompli et ne doit pas être considérée comme une description exhaustive de toutes les tâches à accomplir.

QUALIFICATIONS, EXIGENCES ET COMPÉTENCES REQUISES

- Posséder un diplôme d'études secondaires (DES)
- Détenir une expérience de travail avec le public
- Détenir une expérience en surveillance de plateaux serait un atout
- Détenir une formation en secourisme serait un atout
- Être responsable, assidu et ponctuel
- Disponibilités de jour la semaine

CONDITIONS DE TRAVAIL

Salaires selon l'échelle de traitement de la convention collective des surveillants de plateaux. L'échelle salariale se situe entre 12,31 \$ à 14,19 \$ / heure.

Faire parvenir votre curriculum vitae en mentionnant le numéro du concours, par courriel, par télécopieur, ou à l'adresse suivante :

Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
Concours : ACVSAD-2018-575
 200, route de Fossambault
 Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 2E3
 Courriel : rh@ville.st-augustin.qc.ca
 Télécopieur : 418 870-1320

Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées.



APPEL DE CANDIDATURES

TITRE : BRIGADIER SCOLAIRE
SERVICE : LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE
STATUT : SUR APPEL – SECTEURS CENTRE & BOCAGES
DATE LIMITE : 19 AOÛT 2018
N° CONCOURS : ACVSAD-2018-576
DÉBUT DE L'EMPLOI : DÈS QUE POSSIBLE

DESCRIPTION DES POSTES

Sous l'autorité de la coordonnatrice au personnel de soutien du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, le brigadier scolaire surveille et assure la sécurité des écoliers aux intersections des rues lors des entrées et des sorties des classes et les fait traverser. Le brigadier scolaire informe et sensibilise les écoliers sur les règles de sécurité et les bons comportements à adopter sur le réseau routier.

NOTE : La présente description d'emploi reflète les éléments généraux du travail accompli et ne doit pas être considérée comme une description exhaustive de toutes les tâches à accomplir.

QUALIFICATIONS, EXIGENCES ET COMPÉTENCES REQUISES

- Offrir une disponibilité complète à raison de cinq (5) jours par semaine durant l'année scolaire
- Être disponible pour effectuer sa prestation de travail selon l'horaire d'entrée et de sortie des élèves
- Être disposé à travailler sous diverses conditions météorologiques
- Être responsable, assidu et ponctuel
- Être vigilant et posséder un bon jugement

CONDITIONS DE TRAVAIL

Selon le tarif horaire prévu à la convention collective en vigueur
 Équipement fourni : veste de sécurité, panneau d'arrêt, semelles antidérapantes et montant forfaitaire attribué pour l'achat de vêtements et d'articles appropriés

LIEU DE TRAVAIL

- Secteur des Bocages
- Secteur Centre

HORAIRE DE TRAVAIL

Selon les besoins du service (sur appel)

Faire parvenir votre curriculum vitae en mentionnant le numéro du concours, par courriel, par télécopieur, ou à l'adresse suivante :

Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
Concours : ACVSAD-2018-576
 200, route de Fossambault
 Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 2E3
 Courriel : rh@ville.st-augustin.qc.ca
 Télécopieur : 418 870-1320

Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées.

Votre MENSUEL D'INFORMATION MUNICIPALE

**BAINS LIBRES
COMPLEXE SPORTIF MULTIFONCTIONNEL**

Du 1^{er} septembre au 21 décembre 2018

**FERMETURE des piscines pour entretien annuel du 20 au 31 août inclusivement
ANNULATION du vendredi 12 octobre 15h30 au dimanche 14 octobre**

Jour	Bassin récréatif	Bassin sportif	Couloirs/entraînement
Lundi	16 h 30 à 17 h 45	11 h à 12 h 50 ans et plus 12 h 15 à 13 h 30 16 h 30 à 17 h 45 Entraînement adulte 20 h 05 à 21 h 35	7 7 10,5,3 7
Mardi		12 h 15 à 13 h 30	7
Mercredi	12 h 15 à 13 h 30 16 h 30 à 17 h 45	11 h à 12 h 50 ans et plus 12 h 15 à 13 h 30 16 h 30 à 17 h 45 Entraînement adulte 20 h 10 à 21 h 40	7 7 10,5,3 7
Jeudi		12 h 15 à 13 h 30	7
Vendredi	15 h 30 à 16 h 45 20 h à 21 h 30	11 h à 12 h 50 ans et plus 12 h 15 à 13 h 30 15 h 30 à 16 h 45 20 h à 21 h 30	7 7 5 3T
Samedi	9 h 30 à 11 h Bain familial 13 h 30 à 15 h 30 18 h à 20 h	13 h 30 à 15 h 30 18 h à 20 h	3T 3T
Dimanche	9 h 30 à 11 h Bain familial 13 h 30 à 15 h 30 19 h 15 à 20 h 45	13 h 30 à 15 h 30 19 h 15 à 20 h 45	3T 3T

LÉGENDE
7 = 7 couloirs pour entraînement en longueur et 3 couloirs libres/exercices
2T = 2 couloirs pour entraînement, tremplins et espace libre/exercices

PATINAGE LIBRE COMPLEXE SPORTIF MULTIFONCTIONNEL

2018 août

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
29	30	31	01	02	03	04
				11 h 30 à 13 h 30		11 h 30 à 13 h 30
05	06	07	08	09	10	11
17 h à 18 h 20		Annulé		Annulé		11 h 30 à 13 h 30
12	13	14	15	16	17	18
17 h à 18 h 20		11 h 30 à 13 h 30		11 h 30 à 13 h 30		11 h 30 à 13 h 30
19	20	21	22	23	24	25
17 h à 18 h 20		11 h 30 à 13 h 30		11 h 30 à 13 h 30		11 h 30 à 13 h 30
26	27	28	29	30	31	01
17 h à 18 h 20		Annulé		Annulé		

2018 septembre

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
26	27	28	29	30	31	01
						Annulé
02	03	04	05	06	07	08
Annulé		12 h à 12 h 50		12 h à 12 h 50		20 h à 21 h 20
09	10	11	12	13	14	15
13 h 30 à 15 h		12 h à 12 h 50		12 h à 12 h 50		20 h à 21 h 20
16	17	18	19	20	21	22
13 h 30 à 15 h		12 h à 12 h 50		12 h à 12 h 50		20 h à 21 h 20
23	24	25	26	27	28	29
13 h 30 à 15 h		12 h à 12 h 50		12 h à 12 h 50		20 h à 21 h 20
30	01	Notes :				
13 h 30 à 15 h		Veuillez prendre note que l'horaire du patinage libre est sujet à changement sans préavis. Aucune inscription requise. Pour votre sécurité, le port du casque protecteur et de gants ou mitaines est recommandé.				

INSCRIPTION AUTOMNE 2018

- Préinscription : 18 juin 8h
- Inscription : 20 août 8h
- www.cndf.qc.ca/piscine
- Information : 418 872-8242 poste 1218

CNDF SAINT-AUGUSTIN DE DESMARES

8 terrains à votre disposition
Centre les Bocages
Centre Delphis-Marais

RÉSERVEZ VOS TERRAINS EN LIGNE
reservationsportive.com

Club de Tennis St-Augustin

- Citoyens de Saint-Augustin - présentation d'une preuve de résidence obligatoire
- 24 heures à l'avance et 1 heure maximum de jeu (22 heures - rembourse du club de comby)

**CNDF Horaire des bains libres
AUTOMNE 2018**

Samedi 1^{er} septembre au vendredi 21 décembre

Lundi	12 h 10 à 13 h		
Mardi	12 h 10 à 13 h	17 h à 18 h 30	20 h 30 à 22 h
Mercredi	12 h 10 à 13 h		
Jeudi	12 h 10 à 13 h	17 h à 18 h 30	20 h 30 à 22 h
Vendredi	12 h 10 à 13 h		
Dimanche	15 h à 16 h		

	Résidents*	Non-résidents
3 ans et moins	Gratuit	Gratuit
4 ans et plus	Gratuit	2 \$
Étudiants	Gratuit	2 \$
60 ans et plus	Gratuit	2 \$
Adultes	Gratuit	3 \$

*Résidents : Saint-Augustin, Québec et L'Ancienne-Lorette.
Une preuve de résidence vous sera demandée.
Bonne baignade !



**COLLECTE DES MATIÈRES
RÉSIDUELLES**

AOÛT					SEPTEMBRE				
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
		1	2	3	3	4	5	6	7
6	7	8	9	10	10	11	12	13	14
13	14	15	16	17	17	18	19	20	21
20	21	22	23	24	24	25	26	27	28
27	28	29	30	31					

Encombrants

Prochaine collecte :
11 SEPTEMBRE
Inscription obligatoire par téléphone au 418 878-4662 poste 5406 ou sur le Web avant le lundi midi précédant la collecte.

DES TRAVAUX POUR AMÉLIORER LES INFRASTRUCTURES

AQUEDUC SUR DE LA BUTTE ET TESSIER

D'importants travaux ont lieu présentement sur le chemin de la Butte et la route Tessier afin de prolonger les réseaux d'aqueduc et d'égout. Ces travaux doivent se terminer vers la fin du mois d'octobre. Pendant une bonne partie du chantier, la route Tessier sera fermée à la circulation et un détour sera suggéré via la route 138 et le chemin du Lac. Portez attention à la signalisation!

RÉFECTION RUE D'ANVERS

La Ville de Québec procède actuellement à la réfection du réseau d'aqueduc dans le secteur de la rue d'Anvers. Le chantier vise à améliorer la fiabilité de l'alimentation en eau potable du secteur centre et du parc industriel. Les travaux devraient s'étendre jusqu'à la fin novembre. Les automobilistes sont invités à suivre la signalisation de détour qui sera mise en place afin de contourner le chantier.

CHANTIERS DE PAVAGE ROUTIER

Plusieurs chantiers de pavage routier prendront place dans le courant des mois d'août et septembre :

- 4^e Rang Ouest (jusqu'au 3^e Rang Ouest)
- 4^e Rang Est (du 247, 4^e Rang Est à chemin Notre-Dame)
- Rue de Grandmont jusqu'à rue Saint-Félix
- Rue de la Trinquette (de rue du Petit-Hunier jusqu'à rue du Tourmentin)
- Rue de l'Hêtrière (de rue Saint-Félix jusqu'à rue Clément-Lockquell)
- Rue de la Futaie (de rue Jean-Charles Cantin jusqu'au 4516, rue de la Futaie)
- Rue du Sarrasin (de la route Racette jusqu'à rue du Foin)
- Îlot 5035, rue du Sourcin
- Îlot 5013, rue du Sourcin
- Rue du Charron (de route Racette à rue Bécharde)

Merci d'être prudents : nous travaillons à améliorer les routes!

PRÉVENTIONNISTES DANS LES PARCS

Pour une troisième année, des agents de la firme Garda font la surveillance des parcs afin d'assurer le respect de la réglementation et la préservation de l'intégrité des biens publics. Une nouveauté cette année, ils sont accompagnés d'un chien. N'hésitez pas à leur dire bonjour et à échanger avec eux!



N'oubliez pas que des guides de voyage et des guides touristiques des différentes régions du Québec sont disponibles à la bibliothèque Alain-Grandbois pour vous aider à planifier votre été.

Bonnes vacances!

UNE BALANÇOIRE POUR LES ENFANTS À MOBILITÉ RÉDUITE

La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures inaugurerait dernièrement sa toute nouvelle balançoire inclusive au parc Portneuf.

Cette balançoire est dite inclusive, car les enfants en fauteuil roulant ou toute personne pesant moins de 125 livres peuvent s'y installer sans risque de tomber.

L'installation de la balançoire a été rendue possible grâce au Fonds pour l'accessibilité du gouvernement du Canada.



Nous retrouvons sur la photo Mathilde Denis, qui était très heureuse de faire l'essai de la balançoire, Camille Desmeules-Trudel, son accompagnatrice à domicile, Jean-Simon Jalbert, conseiller politique du député Joël Godin, ainsi que du maire Sylvain Juneau.

AIDES À LA MOBILITÉ MOTORISÉES

Le ministère des Transports a annoncé dernièrement que le projet relatif aux véhicules d'aides à la mobilité motorisés (AMM) est prolongé jusqu'au 1^{er} juin 2020.

En vigueur depuis le 1^{er} juin 2015, il encadre l'usage d'AMM sur les trottoirs, sur les voies cyclables et, avec certaines restrictions, sur la chaussée et son accotement.



Un projet pilote est nécessaire, car l'utilisation des AMM n'est pas réglementée dans le Code de la sécurité routière pour l'instant.

La circulation est donc permise sur les trottoirs, les pistes cyclables, à l'extrême droite d'une rue à moins de 50 km/h et sur l'accotement d'une rue à plus de 50 km/h.

Les AMM sont interdites sur les autoroutes, sur la chaussée des routes à plus de 50 km/h et sur la chaussée des routes où il y a plus d'une voie de circulation par direction.

VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

Cet automne, la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures procédera à la vente aux enchères des propriétés pour lesquelles un solde pour l'année 2017 est en souffrance. La première étape de ce processus sera réalisée en août alors que les propriétaires concernés recevront une lettre informative.

Afin d'éviter de vous retrouver dans ce processus, assurez-vous de payer le plus rapidement possible vos taxes 2017.

Informez-vous des activités offertes cet automne par les organismes de Saint-Augustin-de-Desmaures!

ORGANISMES RECONNUS

NOM

AFEAS Saint-Augustin - La voix des femmes
 ARO Club de plongeon
 Association culturelle de Saint-Augustin-de-Desmaures
 Hockey mineur Cap-Rouge / Saint-Augustin
 Baseball Noroît
 Cercle de Fermières de Saint-Augustin
 Club Aérogym inc.
 Club de badminton de Saint-Augustin inc.
 Club Yoseikan Budo St-Augustin
 Club de natation C.N.Q. (région de Québec)
 Club de patinage artistique de Saint-Augustin
 Club de Taekwondo de Cap-Rouge et Saint-Augustin
 Club FADOQ La Moisson d'Or
 Club de tennis Saint-Augustin
 Comité d'embellissement St-Augustin fleuri
 Conseil de bassin de la rivière du Cap Rouge
 Conseil de bassin du lac Saint-Augustin
 École de danse Espace danse
 Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel (FQPPN)
 Friperie St-Augustin
 Groupe vocal LA-MI-SOL
 Le Groupe scout Saint-Augustin
 Maison des jeunes de Saint-Augustin inc. L'Intrépide et l'Illusion
 Présence-Famille Saint-Augustin
 Soccer CRSA inc.
 Société d'histoire de Saint-Augustin-de-Desmaures
 Société musicale Saint-Augustin-de-Desmaures
 Société Saint-Vincent-de-Paul
 Théâtre de Saint-Augustin

SITE INTERNET

www.afeas.qc.ca
www.aroplangeon.ca
www.culturestaugustin.wordpress.com
www.hockeycrsa.com
www.baseballnoroit.com
<https://www.facebook.com/FermieresStAugustin/>
www.clubaerogym.com
badmintonsaintaugustin.blogspot.ca
www.ybstaugustin.org
www.cnq.club
www.cpastaugustin.com
www.tkd-crsa.ca
www.fadoq.ca
www.tennis-st-augustin.com
www.embellissementstaugustin.ca
www.cbrcr.org
www.lacsaintaugustin.com
www.eddespacedanse.com
www.fqppn.org
www.friperiest-augustin.org
www.groupevocallamisol.org

www.mdjstaugustin.com
www.presencefamille.org
www.soccercrsa.ca
www.histoirstaugustin.com
www.societe-musicale-st-augustin.org

www.theatrestaugustin.com

ORGANISMES PARTENAIRES

NOM

Association de jumelage Cap-Rouge - St-Augustin
 Club de marche de Saint-Augustin
 Club Lions Cap-Rouge/Saint-Augustin inc.
 Fondation Annie-Caron
 Le Grand Circuit Familial
 Camp école Kéno
 Cadets de la marine - Ligue navale du Canada succursale CRSA
 Regroupement des gens d'affaires de Saint-Augustin (RGASA)
 Travail de rue actions initiative communautaire (T.R.A.I.C.) Jeunesse

SITE INTERNET

www.jumelagecaprougestaugustin.org

clublionscrsa.ca
<https://fr-ca.facebook.com/fondationac>
www.grandcircuitfamilial.ca
www.campkeno.com
www.ccmrc287.com
www.rgasa.ca
www.traicjeunesse.org



1 m sur les routes où la limite est de **50 km/h ou moins**

1,5 m sur les routes où la limite est de **plus de 50 km/h**

LOISIRS AUTOMNE 2018

DES ACTIVITÉS POUR TOUS ET POUR TOUS LES GOÛTS!



K É N O

Ouverture des inscriptions en ligne :

20 AOÛT 2018

www.ville.st-augustin.qc.ca/



ACTIVITÉ ARTISTIQUE

Atelier de peinture pour adultes (huile et acrylique)

MUSIQUE

Batterie
Chant populaire
Guitare
Piano
Violon

CONDITIONNEMENT PHYSIQUE 50+

Pilates
100 % Souplesse
Conditionnement sur musique
Stretching et tonus
Stretching et tonus douceur
Tonus ballon

ENTRAÎNEMENT PHYSIQUE

Piloxing
Tabata
Aéro Step +
Abdos Express

SPORT

Escrime (débutant et intermédiaire)

BIEN-ÊTRE

Qi Gong
Tai-chi-chuan
Yoga (débutant, intermédiaire et avancé)

FORMATIONS

Gardiens avertis
Prêt à rester seul

